

## QUELQUES CONSIGNES AVANT VOTRE HOSPITALISATION

### Rappel des règles applicables :

N'apportez aucun objet de valeur (bijoux : montre, bagues, boucles d'oreilles, etc. ...).



Néanmoins, prévoyez un mode de paiement pour les frais liés à l'hospitalisation (forfait journalier, téléphone, journaux, etc. ...).

Lors de votre admission et après avoir effectué les formalités administratives, nous vous invitons à remettre à vos proches, vos documents, clés, moyens de règlement, espèces, objets de valeurs, ou à les déposer au coffre de l'hôpital.

Pendant votre séjour, vous n'êtes autorisé à conserver dans votre chambre que les objets **sans valeur et strictement utiles** à votre hospitalisation.

Vous les rangerez dans le placard de votre chambre fermé à clé ou à code.



**L'établissement ne saurait être responsable de la disparition ou de la détérioration des objets que vous avez conservés sous votre responsabilité** (Article L 1113-4 du Code de la Santé Publique).

Toute affaire oubliée et non réclamée sera détruite conformément aux dispositions légales (Article L 1113-7 du Code de la Santé Publique).

### Un conseil, ne venez qu'avec le strict minimum, vous en serez responsable :

N'empportez que des vêtements de rechange confortables (pyjama, jogging ...) et accessoires



de toilette.

Prévoyez, si vous le souhaitez, un chèque de caution, d'un montant de :

➤ 10 € pour la télécommande de télévision (chèque de caution ou espèces qui vous seront restitué(e)s dans un délai maximum de 3 mois),

➤ 1000 € pour la location d'un PC WIFI avec copie de votre carte d'identité. Toute restitution de la carte WIFI non grattée se fera à la sortie ou au plus tard dans les 8 jours.

Si vous souhaitez obtenir le téléphone, munissez-vous, lors de votre admission, de 20 € (dont 5,34 € pour les frais de branchement).

Vos consommations en télévision et Internet seront payables d'avance. Pour information, un forfait de télévision d'une semaine coûte 25,80 €.

Si vous choisissez de bénéficier d'une chambre particulière, sans prise en charge de votre mutuelle, elle vous sera facturée 80 € par jour